

CNAS du 24/06/2014 (CNAS Restauration)

Représentants de l'administration :

1. Isabelle LONGIN, Directrice Adjointe des Ressources Humaines,

Experts Désignés par l'Administration

2. Corinne QUILGARS, Responsable du Service Développement Social,
3. Mélanie CARTIER, Chargée de la restauration au Service du Développement Social
4. Hayfa TRABELSI, Chargée Etudes au Service du Développement Social
5. Gilles SABAT, Chargé du Budget d'action sociale au Service du Développement Social
6. Dominique LE FUR, Responsable Ressources Humaines Paris B (DR2)
7. Sabine BARBUT, Chargée de affaires générales DR5 (Meudon)

Représentants du personnel :

Pour le SNTRS-CGT : Brigitte RENE, Christophe HERRMANN, Jean-François LAUNAY, Marie MARS

SNCS FSU : Patrick GUEDJ, Guy LEVAVASSEUR, Jean-Marie DEWARUMEZ

SNIRS CGC : François –Xavier SAUVAGE, Chantal MENIER

SUD Recherche EPST : Loïc REVERT

SNPTES UNSA Recherche : Claire BOUKARI

SNPREES –FO Agnès RANGER-BOURBIL

Guy LEVAVASSEUR est nommé Secrétaire Adjoint de séance.

1- Validation du compte rendu de la séance du 18 Décembre 2013

Après que les modifications demandées aient été apportées le compte rendu est approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

2- présentation du bilan de la restauration sociale pour l'année 2013 (par Gilles SABAT)

Présentation de l'administration du bilan :

- les données générales

On observe une baisse en restauration propre depuis 2010, tandis que la restauration hébergée augmente depuis 2008.

On a une diminution des titres repas depuis 2008 avec une légère hausse cette année qui s'explique par la fermeture du CROUS Saint Charles à Marseille pour des travaux, et la proposition de titres repas pendant les travaux (8 mois).

Titres repas : On ne peut fournir des titres repas si on ne fournit pas en parallèle un local adapté où les agents puissent prendre leur repas (avec les garanties d'hygiène, ...) parfois ce n'est pas évident. De plus, le prix du titre repas est le même pour tous les agents (pas modulé par l'indice) ce n'est pas social ni collectif. Il faut que cela reste l'exception.

Le recours aux titres repas pendant les vacances des CROUS avait été évoqué l'an passé, le SDS préfère que l'on signe des conventions avec des restaurants privés pendant la fermeture des CROUS. Moins compliqué que les tickets repas (qu'il faut réserver plusieurs mois à l'avance et sur des mois complets) ; mais pour ces conventions il faut être très vigilant, car en général le nombre d'agents utilisant ces restaurants est toujours inférieur à ce qui avait été estimé.

Les recettes sont en légère augmentation. En effet l'an passé on n'avait pas recensé les repas des colloques à Roscoff mais en fait les recettes de ces repas viennent abonder le budget de l'Action Sociale (AS) : 215 000€ de recettes à Roscoff.

Pour la DR3 diminution du nombre de repas : cela s'explique car il y avait une convention avec l'Inserm, les agents Inserm continuent à fréquenter le restaurant de Villejuif mais l'Inserm paie directement au prestataire. D'où la diminution des recettes sur la DR3.

Les recettes agents sont en baisse, cette baisse est symétrique à la baisse du nombre de repas.

On observe une baisse du nombre de repas depuis 2010 (à part une légère augmentation en titre repas). La baisse des repas suit la baisse des ETPT.

M. GUEDJ demande si cette baisse n'est pas due à une baisse de qualité et/ou à une augmentation du coût.

M. Cartier : ce n'est pas dû à une baisse de qualité car le taux de prise est le même. Par contre on a une baisse du personnel sur contrat (ANR, etc...) donc moins de personnel fréquentant la restauration. De plus certains restaurants sont restés fermés un certain temps à cause de travaux.

On observe une cassure en 2012 en restauration hébergée (propre augmentation de 2,01%, hébergée augmentation de 6,71 %). L'augmentation est due à une augmentation en Ile de France suite à une revalorisation de certains restaurants (sur Paris B augmentation d'1 € e par repas pour la part patronale, au CROUS augmentation de 60 centimes de plus par repas pour que les agents aient accès à une salle réservée plus calme et plus petite, à Gif augmentation de près d'1€ (CESFO)) et en partie à Marseille (nouvelle convention).

Observatoire de Haute Provence diminution très forte du nombre de repas (5 personnes sur 30 déjeuner), il y a eu un problème avec le gérant, etc...

Pouchet : problème des tickets colloques qui passent au restaurant sans être identifiés.

Roscoff : les années passées on comptait les repas colloques de plus on compte les jours d'ouverture du restaurant pour les colloques (samedi et dimanche) donc en divisant le nombre de repas par les jours d'ouverture cela fait un biais.

Villejuif : les repas servis au personnel Inserm n'apparaissent plus (16 000 repas). De plus fermeture de labos CNRS donc baisse du nombre des agents et des repas.

Villeurbanne : travaux

Marseille : problèmes avec le prestataire (en passe d'être réglés)

Nancy : les universités envoient dorénavant leur personnel au CROUS

PMA : baisse à la fin 2013

Toulouse : Diminution due à la politique locale

Taux de prise de plateaux. Moyenne nationale 81% (1 plat et 2 périphériques : 85%)

Roscoff est ouvert plus de jours que les autres restaurants ce qui fausse les chiffres.

Enormément de petites conventions. Sur les sites isolés on a moins de gens donc moins de choix.

Question : Quelle est la pertinence d'avoir 2 conventions pour un site ? Parfois pas le choix, un seul restaurant peut ne pas permettre d'accueillir tout le personnel.

Parfois le CNRS participe aux travaux des restaurants hébergés quand on lui demande (sinon on peut avoir rejet des agents, ainsi à Bordeaux participation à la rénovation du CROUS).

Peut-être que le personnel pourrait participer aux comités d'usagers du CROUS dans certains cas.

C. Herrmann demande si on ne pourrait pas affiner la diminution de la prise de repas par catégories tarifaires par exemple, l'administration va voir si c'est possible.

3-Mise au point sur le marché unique alloti

Montpellier n'en fait pas parti car le restaurant est en travaux.

Il y a eu 10 lots avec démarrage en 2014. Certains prestataires avaient mal remis leurs offres, Sodexo a été réintégré suite à une ordonnance du tribunal (25 oct 2013). Les offres ont été analysées de juillet 2013 à mai 2014. Les auditions, envoi des PV et retour des compléments écrits ainsi que le choix du prestataire s'est fait en local.

1^{er} février Nancy Elior

1^{er} avril Villeurbanne, Ivry, Villejuif, Thiais, Orléans : Elior

1^{er} mai PMA : Compass (Eurest), Marseille : Sodexo

Note : On nous a informé de l'attribution des autres marchés mais on nous a demandé de ne pas communiquer les résultats pour des raisons de confidentialité.

Avant chaque prise de marché il y a eu une réunion de cadrage (sur la reprise du personnel, les engagements, etc...). Ensuite il y a un contrôle après 45 jours d'exploitation et déjeuner sur place. Pour certains il y a eu 2 contrôles (2 mois d'écart). De plus il y a eu des réunions avec les prestataires (parfois 2 réunions avec 2 mois d'écart).

Il y a eu des "recadrages" pour non respect des engagements notamment sur l'approvisionnement (par exemple obligation d'avoir des producteurs locaux pour certains produits). Dans certains cas pétitions des personnels, cahier de doléances enlevé par le prestataire (Villejuif), à Villejuif il y a eu 3 gérants en 1 mois, le chocolat avait été enlevé de la cafétéria à Villejuif (il a été remis). Problème de postage de personnel et de grammage à Ivry (cela a été revu).

Dans certains cas il y a eu des contrôles des services vétérinaires avec avertissements.

Il y a eu des problèmes de ressenti des équipes sur sites.

J-F. Launay : on a tout changé et on n'a pas mis en place les comités de gestion. Il rappelle qu'en 2012 il y a eu une décision portant sur les comités de gestion. Or, le DR de la DR7 ne veut pas appliquer cette décision et s'appuie sur une note de cadrage de 2011 (en disant qu'il fait "ce qu'il veut"), cette note de cadrage donnait la possibilité au DR de désigner des représentants Mais pour nous une circulaire de 2012 se substitue à une note de cadrage de 2011 et nous demandons par conséquent que des élections soient organisées c'est urgent car par exemple à la DR3 où il n'y a pas de comités de gestion d'où des pétitions.

Isabelle LONGIN : oui mais vous savez ce n'est pas toujours facile d'organiser des élections donc même si c'est la note de cadrage qui s'applique. D'ailleurs dans la plupart des DR les comités de gestion fonctionnent bien

J-F. Launay Nous ne pensons toujours pas que la note de 2011 prenne le pas sur le texte de 2012 et nous ne sommes pas persuadés qu'il y ait beaucoup de comité de gestion qui fonctionnent si bien que cela. Nous vous demandons de nous communiquer la liste des comités de gestion actifs

C. Herrmann demande qu'on fasse une communication sur les gens désignés auprès des utilisateurs des restaurants.

J-F. Launay déclare que les comités de gestion sont des outils non obligatoires mais qu'on se donne. Si il y a plus de volontaires que de postes il serait souhaitable, si on ne fait pas d'élections, que l'on tire au sort plutôt que ce soit le DR qui désigne. De plus si il y a une demande d'élections et qu'il y a des candidats cela ne doit pas être refusé par la DR. C'est aux syndicats de trouver des candidats et de faire de la publicité pour les élections.

P. Guedj remarque que les petits prestataires locaux ont disparus à cause du marché unique. Elixor qui n'était pas présent au CNRS est devenu le prestataire le plus important.

Le marché unique a nécessité plus de 2 ans de travaux, cela n'a pas diminué le travail. Les marchés sont bloqués pour 4 ans avec un gain de 7 000€ pour le CNRS ! Montpellier va certainement faire un appel d'offre pour se recaler sur le marché unique.

Mélanie Cartier dit que ce n'est pas le prix qui était déterminant pour l'attribution du marché mais la note technique (60%) puis le prix (35%) et enfin le développement durable (15%).

P. Guedj se demande si il n'y a pas de répercussion sur la qualité et la quantité puisque il y a une baisse des prix alors que les denrées augmentent toujours. Les entreprises ne sont pas des bienfaiteurs, si ils baissent les tarifs, ils rognent sur autre chose.

G. Sabat : ils prennent sur leurs marges.

L. Révert : cela exclut les petites sociétés.

P. Guedj : on verra dans un an et là ce sera trop tard.

I. Longin : cela faisait partie du plan d'action des fonctions support pour alléger les charges portant sur les DR, on a transféré au niveau national des tâches régionales. à la DDAI. Mais la DR reste responsable du choix. Les DR ont été déchargées de la mise en place du cahier des charges. Il faut une évaluation et un bilan sur la totalité du marché (gain de temps, pertinence du choix des prestataires, comment le marché est fait par les prestataires).

4) Déploiement des nouvelles caisses enregistreuses.

Harmonisation du parc dans tous les restaurants. PMA fin mai 2014, il reste Ivry à faire.

Il y a installation d'un PC à la DRH pour la prise de connexion sur les sites accessibles. Il y aura ensuite les requêtes automatiques et les liaisons Sirhus.

Nouveau système Elyx.

5) Convention CNOUS

J-F. Launay déclare que c'est bien car de plus il y a dans la convention l'accès à des logements. Serait-il possible que, dans le cas où le nombre de rationnaires est important, il puisse y avoir des représentants CNRS au comité de gestion des CROUS ?

C. Quilgars : la convention ne donne pas de droit à ce sujet, mais on peut toujours demander au CROUS quand le nombre de rationnaires est important.

Le guide de la restauration hébergée au CNRS est distribué aux membres de la CNAS.

J-F. Launay demande si l'espace CORE action social est ouvert aux membres de la CNAS,

H. TRABELSI répond que le Core "instances nationales" va leur être ouvert.

6) Actualités

Ivry : changement de gérant suite à la prise du marché par Elixor.

Thiais : changement de gérant suite à la prise du marché par Elixor

Villejuif : changement de gérant suite à la prise du marché par Elixor

Gif : changement de l'adjointe

Meudon : changement de gérant (le gérant est venu à PMA, c'est l'ancien gérant de Villejuif qui l'a remplacé), travaux prévus pour 2018.

Pouchet : changement de gérant au 15 juillet suite à la prise du marché par Compass

Nancy : changement de gérant suite à la prise du marché par Elior

Villeurbanne : fréquentation en hausse, changement de gérant suite à la prise du marché par Elior mais maintien de l'ancien responsable Ascanis.

Orléans : changement de gérant suite à la prise du marché par Elior (il y aura dorénavant des livraisons de prestations annexes sur le campus)

Marseille : reconduction de Sodexo, à l'occasion petit déjeuner offert aux usagers.

OHP : Sodexo

Montpellier : avenant de prolongation de Sodexo jusqu'en sept 2014. Relance du marché pour rentrée 2015

Toulouse : étude sur la valorisation des déchets organiques (Grenelle de l'environnement), c'est le plus gros restaurant du CNRS.

Talence : reconduction de l'équipe en place.

PMA : Changement de l'équipe d'encadrement suite à la prise de marché par Compass. Changement de la signalétique, chocolats à la cafétéria.

7) Questions diverses

C. Boukari : agents CNRS refusés en restauration hébergée (*Josiane Tack* en avait parlé lors de la précédents CNAS), les attestations sont faites par les labos et pas par les DR. Problème pour faire les attestations rapidement pour les CDD ou les stagiaires gratifiés (il faut que la convention de stage soit signée par toutes les parties et parfois c'est fait à la fin du stage), car ils n'ont pas d'attestation si ils ne sont pas dans Sirhus. C'est un problème pour les courtes durées.

C. Quilgars : il faut de la souplesse dans les procédures, on peut avoir une procédure manuelle pour les courtes durées. Pour la restauration hébergée il faut l'indice. Barbut : il faut que le labo saisisse la DR qui fait dans ce cas une attestation manuelle. Pour les stagiaires non rémunérés (et pour les personnels universitaires donc non rémunérés par le CNRS) c'est la seule solution. Il faut donner la copie de la convention; scannée à la DR qui peut faire une attestation manuelle : "*Je soussigné XX, DR de la région XX, certifie que M ou Mme YY effectue des travaux pour le CNRS et à ce titre bénéficie de la restauration hébergée au tarif YY*"

C'est lourd pour chaque délégation si les DU ne font pas le travail en amont. Il faudrait que toutes les DR se mettent d'accord sur une procédure (notamment pour celles qui utilisent Sirrus).

Questions diverses

JF Launay : Est-ce que les problèmes rencontrés à Clermont-Ferrand sont réglés car on nous dit que non ?

Mélanie Cartier : une réunion vient d'avoir lieu et il semble que cela soit réglé

Remarque sur les dates des réunions de la CNAS : Avant on avait les dates 6 mois à l'avance. Là on a eu les dates quand on a reçu les convocations, du coup pas de salles pour la réunion préparatoire intersyndicale et beaucoup de personnes qui n'étaient plus libres pour participer. On redemande d'être prévenus longtemps à l'avance.